



LE FIL #1

FEUILLET D'INFORMATIONS LAGRASSIENNES

Août 2020

ÉDITO

Mesdames, Messieurs, chers LAGRASSIENS,

Le nouveau Conseil Municipal, installé seulement le 3 juillet 2020 pour cause de crise sanitaire, s'est immédiatement mis au travail pour lancer les projets du futur mandat. Après avoir procédé à l'élection du Maire et des adjoints, nous avons voté les budgets prévisionnels pour l'année à venir : vous les trouverez sous forme résumée dans ce bulletin, et vous pouvez les consulter en détail à la Mairie. Ces budgets prévoient notamment plusieurs investissements conséquents, comme par exemple la rénovation de la toiture de l'école et l'installation de la fibre optique. Nous avons ensuite acté l'adhésion de LAGRASSE au Parc Naturel Régional des Corbières-Fenouillèdes ; tracé les parkings afin de permettre aux habitants du village de s'y garer en période estivale ; candidaté au label « Objectif Zéro Phyto » qui interdit l'usage de pesticides sur l'ensemble des espaces verts et voiries du village à l'exception du cimetière et du stade ; acquis des composteurs municipaux que nous installerons après consultation avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Le Conseil Municipal vous tiendra régulièrement informés des orientations et des décisions prises pour l'amélioration de notre cadre de vie et de notre beau village dans les mois et les années qui viennent. Nous écrivons des bulletins d'informations plus courts, mais plus fréquents, que les bulletins semestriels que nous écrivions jusqu'à présent. Cela afin que vous soyez informés plus rapidement et en toute transparence des activités du Conseil.

Enfin, ce retour progressif à la vie démocratique ne doit pas nous faire perdre la vigilance nécessaire face au virus. Plus que jamais, les gestes barrière et les mesures d'hygiène doivent être respectés. Chacun d'entre nous doit être acteur de sa santé, pour se protéger et protéger les autres. Seul ce sens de responsabilité nous permettra de profiter du temps estival à LAGRASSE.

Alors, bonnes vacances à vous tous !

Le Maire, René ORTEGA



COMMISSIONS MUNICIPALES

1. Commission des finances, d'appel d'offres et du personnel

Rapporteurs : Bernard FRAISSE, René ORTEGA ; Membres : Jacques ALQUIER, Bernard BLANC, Roger CARBONNEAU, Chantal POUYTES, Thierry QUINTILLA, Martine RAYNAL, Jean-Paul SALVAGNAC, Nicolas WERQUIN

2. Commission des travaux, de l'urbanisme, architecture et paysage

Rapporteurs : Jacques ALQUIER, Bernard BLANC ; Membres : Roger CARBONNEAU, Philippe CERRA, Bernard FRAISSE, Carlos LLUCH, Mireille PERROTEAU, Martine RAYNAL, François SABATIE, Jean-Paul SALVAGNAC

3. Commission de la communication

Rapporteurs : François SABATIE, Nicolas WERQUIN ; Membres : Martine RAYNAL, Thierry QUINTILLA, Jean-Paul SALVAGNAC

4. Commission du patrimoine

Rapporteurs : Jacques ALQUIER, Carlos LLUCH ; Membres : Bernard BLANC, Martine RAYNAL, Jean-Paul SALVAGNAC

5. Commission du développement économique et du tourisme

Rapporteurs : Jean-Paul SALVAGNAC, Carlos LLUCH, Martine RAYNAL, Nicolas WERQUIN ; Membres : Bernard BLANC, Thierry QUINTILLA, Roger CARBONNEAU

6. Commission du développement culturel, de l'enfance-jeunesse et des sports

Rapporteurs : Bernard BLANC, Marie-Pierre GOUT, Mireille PERROTEAU ; Membres : Bernard FRAISSE, François SABATIE, Nicolas WERQUIN

7. Commission de la vie scolaire

Rapporteurs : Marie-Pierre GOUT, Chantal POUYTES ; Membres : Martine RAYNAL, Mireille PERROTEAU

8. Commission de l'environnement et du cadre de vie

Rapporteurs : François SABATIE, Carlos LLUCH ; Membres : Jean-Paul SALVAGNAC, Nicolas WERQUIN

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2020 à 18H30

- Élection du Maire et des 4 adjoints au Maire. Au 1^{er} tour de scrutin, sont élus René ORTEGA Maire, Jacques ALQUIER 1^{er} Adjoint, Bernard BLANC 2^{ème} Adjoint, Bernard FRAISSE 3^{ème} Adjoint et Martine RAYNAL 4^{ème} Adjointe.
- Vote des taux d'imposition 2020. Taxe foncière bâti 29.71%, taxe d'habitation 13.83%, taxe foncière non bâti 98.86%.
- Répartition des commissions.
- Délibération sur l'approbation du projet de charte du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes.

RÉUNIONS DE TRAVAIL BUDGETAIRE LES 6,8 et 10 JUILLET 2020

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020 à 18H30

- Vote des électeurs communaux pour les élections sénatoriales. Au 1^{er} tour de scrutin, sont élus René ORTEGA Maire, Jacques ALQUIER 1^{er} Adjoint, Bernard FRAISSE 3^{ème} Adjoint comme électeurs titulaires, et Bernard BLANC 2^{ème} Adjoint, Martine RAYNAL 4^{ème} Adjointe et Nicolas WERQUIN comme électeurs suppléants.
- Présentation des budgets M14 (principal) et M49 (eau et assainissement), discussion et approbation des budgets M14 et M49 par 14 voix pour et 1 abstention.
- Présentation du projet PNR par Jean-Paul SALVAGNAC.
- Vote des **tarifs et redevances 2020**.

TARIFS ET REDEVANCES 2020

Camping Boucocers		Eau et assainissement	
Adulte	7,50 €	Redevance entretien branchement location compteur	65,00 €
Enfant de moins de 12 ans	3,00 €	Redevance eau	1,20 €
Groupe de plus de 20 personnes	5,50 €	Redevance assainissement	1,35 €
Electricité	3,00 €	Taxes : eau potable	0,1559 €
		Taxes : pollution	0,29 €
		Taxes : modernisation réseau	0,15 €
Canal d'arrosage Horte Mage		Divers	
Prise eau (forfait par parcelle)	15,00 €	Restaurant scolaire (enfant / repas)	4,40 €
Jardin (par m ²)	0,15 €	Camping-Car (tarif unique)	8,00 €
Friche (par m ²)	0,15 €		
Verger (par m ²)	0,03 €		
Vigne (par m ²)	0,006 €		

BUDGETS MUNICIPAUX

BUDGET PRINCIPAL 2020

Dépenses : vue d'ensemble	
Fonctionnement	1 064 552,75
Investissement	318 849,23
TOTAL	1 383 401,98

Recettes : vue d'ensemble	
Fonctionnement	1 064 552,75
Investissement	318 849,23
TOTAL	1 383 401,98

Dépenses Fonctionnement : détail	
Charges à caractère général ¹	368 260,00
Charges de personnel ²	460 100,00
Compensation FNGIR	66 160,00
Autres frais de gestion courante ³	84 000,00
Charges financières ⁴	25 200,00
Virement à la section d'investissement	50 000,00
Dotations aux amortissements	10 832,75
TOTAL	1 064 552,75

Recettes Fonctionnement : détail	
Reprise CA 2019	36 723,96
Produits des services ⁵	175 700,00
Remboursement assurances personnel	25 000,00
Impôts et taxes ⁶	443 991,00
Dotations et participations de l'Etat ⁷	225 137,79
Revenus des locations municipales	142 000,00
Produits exceptionnels	16 000,00
TOTAL	1 064 552,75

Dépenses Investissement : détail	
Report solde 2019	88 738,23
Emprunt capital	36 000,00
Toiture école	130 000,00
Frais étude écoquartier et documents urbanisme	25 000,00
Travaux bâtiments, achats matériel et outillage	39 111,00
TOTAL	318 849,23

Recettes Investissement : détail	
Virement de la section de fonctionnement	50 000,00
Dotations aux amortissements	10 832,75
Excédent de fonctionnement	88 738,23
Remboursement de la TVA	43 998,25
Subventions ⁸	125 280,00
TOTAL	318 849,23

¹ Eau, élec, chauffage, voirie et réseaux, entretien bâtiments, équipement travaux régie, repas cantine, assurances globales, taxes foncières, téléphonie, location matériel et équipements, contrats de maintenance

² Regroupe le fonctionnement des deux budgets communaux, soit le BP (388 900€) et le service de l'eau (71 200€). Les charges de personnel du BP représentent donc 36,53% du budget de fonctionnement du BP.

³ Indemnités élus, service incendie, subventions aux associations.

⁴ Intérêts emprunts, dépenses imprévues, charges exceptionnelles.

⁵ Stationnement, cantine, personnels sur services eau et assainissement.

⁶ Taxes foncières bâti et non-bâti, taxes d'habitation, droits sur les constructions et travaux, remboursement compensation FNGIR (66 160€).

⁷ Dotation forfaitaire, solidarité rurale, aide à la production de titres sécurisés, aide à la suppression de la taxe d'habitation.

⁸ Région (rue du Consulat), Etat et Département (toiture école).

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT M 49 2020

Dépenses : vue d'ensemble	
Fonctionnement	449 545,40
Investissement	232 869,07
TOTAL	682 414,47

Recettes : vue d'ensemble	
Fonctionnement	449 545,40
Investissement	232 869,07
TOTAL	682 414,47

Dépenses Fonctionnement : détail	
Charges à caractère général ¹	139 838,42
Charges de personnel ²	71 200,00
Taxes collectées pour le compte de l'agence de l'eau	18 300,00
Intérêt d'emprunt	6 000,00
Charges exceptionnelles	10 000,00
Virement à la section d'investissement	150 000,00
Dotations aux amortissements	54 206,98
TOTAL	449 545,40

Recettes Fonctionnement : détail	
Reprise CA 2019	280 710,87
Produits des services ⁴	135 880,50
Subvention exploitation filière recyclage des boues	2 800,00
Produits des quote-parts des subventions	30 154,03
TOTAL	449 545,40

Dépenses Investissement : détail	
Report solde 2019	102 971,38
Emprunt capital	7 500,00
Dépenses d'équipements ³	92 243,66
Subvention d'équipements	30 154,03
TOTAL	232 869,07

Recettes Investissement : détail	
Virement de la section de fonctionnement	150 000,00
Dotations aux amortissements	54 206,98
Remboursement de la TVA	28 662,09
TOTAL	232 869,07

¹ Ces charges comprennent : eau, électricité, voirie et réseaux, matériels.

² Les charges de personnel représentent 15,83% des dépenses de fonctionnement du budget M 49.

³ Station de remplissage d'eau pour les viticulteurs, intervention sur réseaux d'assainissement, étude sur aménagement puits de relevage principal.

⁴ Vente d'eau et redevances.

BUDGET PARTICIPATIF 2020

Les Lagrassiens ont des projets ! Deux d'entre eux nous tiennent spécialement à cœur. Vous pouvez voter pour ces magnifiques projets jusqu'au 15 septembre en vous rendant sur le site suivant : <https://jeparticipe.aude.fr/dialog/budget-participatif-2020>. Vous devez tout d'abord être inscrit sur la plateforme. Une fois inscrit, rendez-vous sur la page de vote. Pour participer, vous devez avoir plus de 16 ans et résider dans le Département de l'Aude. Chaque personne peut voter une seule fois et obligatoirement pour 4 projets différents.

- **Un piano pour Lagrasse !** *Lagrasse est bien connue pour ses manifestations culturelles : « Les Pages Musicales d'Adam Laloum », le festival de piano « En blanc et noir », le Banquet du Livre, les Abracadagrasses... Ces événements nécessitent la location de plusieurs pianos de concert. (Répétitions, représentations à l'Eglise Saint Michel, sous les Halles de la place, dans l'abbaye...). Notre idée : Acheter notre piano de concert. Un piano neuf de concert coûte 150 000 € environ, tout en ayant une durée de vie limitée à 10 ans au mieux... et un son standardisé. Le Maître facteur de piano Benjamin Renoux, très connu pour ses copies de Pianoforte et la restauration des légendaires Pleyel, Blüthner, Erard nous propose pour 50 000 € ce sublime Gaveau, fleuron de la facture française : 280 cm, n°101130, série concert C5150... Le piano joué par Samson François, György Cziffra, Dinu Lipati, Clara Haskil... Reconstitué à neuf et doté des derniers perfectionnements techniques, le rendant ainsi incomparable, tant au niveau artistique que... financier. Ce piano historique à demeure permettra des concerts toute l'année, des masters-classes, des résidences d'artistes, pour le plus grand plaisir du public Audois...*
- **Sauver le patrimoine des Capitelles des Corbières.** *L'association "La Clef des champs" a réalisé le recensement de plus de 200 capitelles, de Mouthoumet à l'Alaric, pour la plupart enfouies dans la végétation. Ces belles cabanes de pierre sèche sorties maintenant de l'oubli sont en danger de disparition. Notre association ambitionne de sauver cet énigmatique patrimoine en restaurant les plus remarquables d'entre elles et de les faire découvrir au grand public par des boucles de randonnée inter-villages, des expositions itinérantes et des conférences. Nos chantiers de bénévoles ont déjà permis la restauration de 10 capitelles. Par ce projet participatif notre intention est de permettre la restauration de 10 nouvelles par deux entreprises locales spécialistes de la pierre sèche reconnues pour leur expertise.*



INFOS DIVERSES

- Le **marché des producteurs** aura lieu le 6 août, le **marché des potiers** les 22 et 23 août. Nous vous rappelons aussi qu'en cette période de crise sanitaire le port du masque est vivement recommandé et obligatoire sous la halle lors du marché hebdomadaire.
- Les manifestations du **Banquet du Livre** « Lire, lier » auront lieu du 4 au 14 août. Trois rencontres auront lieu chaque jour à 12h sous le pont neuf ou sous la halle, à 18h et 22h dans les jardins de l'abbaye. Le nombre de participants aux rencontres étant limité, il est possible de réserver par avance ses places pour les rencontres de l'après-midi à reservationlirelier@gmail.com. Toutes les informations se trouvent sur ce site web : <http://www.corbieres-matin.fr/>
- Les parkings tracés en **mauve** sont réservés **uniquement** aux habitants munis de la vignette de la même couleur.
- Nous faisons appel au civisme de chacun concernant les déjections canines, mégots, utilisation des poubelles municipales. La propreté du village est l'affaire de tous !
- Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site de la Mairie, www.lagrasse.fr, ainsi que sur sa page Facebook mise à jour quotidiennement, <https://www.facebook.com/Mairie-de-Lagrasse>. Sur cette page vous pouvez également nous contacter par message privé pour toute question ou information.
- Enfin vous pouvez participer aux prochains FIL en nous faisant parvenir vos suggestions, idées, ou remarques à l'adresse email lagrasselefil@gmail.com !

NAISSANCE : Haleema SAMADI.

MARIAGE : Loïc FERRON avec Nathalie SEVENIER.

DÉCÈS : Marcelle GOUT, Georges DURAND, Alda VIZZACCHERO, Dominique GUILLOT.

Directeur de publication : René ORTEGA. **Rédacteurs en chef :** Simon BARREDA, François SABATIE, Nicolas WERQUIN. **Comité de rédaction :** les élus municipaux. Ce feuillet est imprimé sur papier recyclé.

